Agence Déclic
TERRITOIRES DE DEMAIN

FORMATION

L'ACHAT RESPONSABLE DANS LES MARCHES PUBLICS

1 JOUR

Face aux enjeux actuels de développement durable, la mise en place par les acheteurs publics d'une politique d'achat responsable (ou durable) envoie un message fort d'utilisation de la commande publique comme un levier d'action.

Respectueux de l'environnement et réalisés dans des conditions socialement et économiquement responsables, les achats publics « durables » intègrent, entre autres, l'insertion par l'activité économique, le développement de filières de proximité ou encore le soutien à l'économie sociale et solidaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permettra aux participants de :

- Cerner les outils juridiques et méthodologiques permettant d'orienter la commande publique vers l'achat responsable.

INFOS PRATIQUES

Profil des stagiaires
Agents et cadres du secteur public amenés à rédiger, passer et exécuter des marchés publics et souhaitant mettre en œuvre un achat responsable

Pré-requis
Connaissance de la règlementation applicable aux marchés publics

Nombre maximal de stagiaires : 12

Méthodes pédagogiques

Scénario pédagogique
Méthodes : interrogative / découverte / coactive (mise en œuvre sur des cas réels)
Apports : support synthétique pour les savoirs fondamentaux, échanges, débats, enrichissement par les stagiaires.

Modalités

Date : 13 février 2020 (7h)
Au sein des locaux de l'Agence Déclic

Formateur.rice : Mathieu Tripault ou Charline Le Falher

Tarif : 390€ par stagiaire (tarif net de taxes en application du Code Général des Impôts)

Voir le programme en page suivante

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 Rappel des principes de la commande publique

2 L'achat responsable

- Les concepts et définitions
- Une démarche globale
- Les textes de référence
- Actualité : Les mesures en faveur de l'achat local et des PME/Les engagements de l'Etat/Les types de marchés concernés

3 Mettre en œuvre l'achat responsable

- Par les critères de sélection des candidats
- Par les critères de jugement des offres
- Par les clauses d'exécution
- Par les spécifications techniques
- Par le biais d'autres dispositifs

CAS PRATIQUE : METTRE EN ŒUVRE LES OUTILS POUR UN ACHAT DURABLE